

Molsheim, le 25 mai 2022

Circonscription de MOLSHEIM

Téléphone : 03 88 49 77 90

Courriel : ien.molsheim@ac-strasbourg.fr

1 route de Mutzig

67120 MOLSHEIM

NOTE DE SERVICE N° 3

1. PROGRAMME pHARe (lutte contre le harcèlement à l'école)

Dès la rentrée prochaine, toutes les écoles seront concernées par le programme pHARe (niveau 1). Plusieurs actions accompagnent ce dispositif, dont :

- La rédaction d'un protocole de prise en charge, à présenter au conseil d'école (cf. mail DSDEN du 4 mars 2022 – 16h02 → circulaire + protocoles).
- La mise en œuvre d'ateliers de sensibilisation pour les parents.
- 10 heures annuelles d'apprentissage et de formation au profit des élèves.

Le programme comporte également des temps forts : journée « non au harcèlement », Safer internet day et concours « non au harcèlement » (NAH).

pHARe est accessible via ARENA → **Enquêtes et Pilotage** - rubrique : **Pilotage Etablissements**.



The screenshot shows the ARENA portal interface. On the left is a navigation menu with categories like 'Recherche', 'Scolarité du 1er degré', 'Scolarité du 2nd degré', 'Examens et concours', 'Gestion des personnels', 'Gestion de la Paie', 'Enquêtes et Pilotage', 'Formation et Ressources', 'Intranet, Référentiels et Outils', and 'Support et Assistance'. The main content area is titled 'ARENA - Accédez à vos applications' and includes a welcome message for Mme Veronique WEIBEL, a maintenance notice for APPLIS DE GESTION DU PERSONNEL, and a list of application links such as 'Aide au pilotage et à l'auto-évaluation (APAE)', 'Portail d'enquêtes (ORQUESTRA)', 'Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire (SIVIS)', 'Pilotage académique', 'BO', 'Pilotage Etablissements', and 'Résultats des élections CE - CA'. The 'Programme pHARe' link under 'Pilotage Etablissements' is highlighted in yellow.

Mise à jour régulièrement, la plateforme permet d'accéder aux informations, outils et ressources institutionnels, dont un espace documentaire, dans lequel vous trouverez notamment le dossier "mallette Parents", qui propose des ressources liées au bon usage des réseaux sociaux et au cyberharcèlement :

The screenshot shows the 'Espace documentaire' (Documentary Space) of the PHARE platform. On the left, there is a sidebar with navigation options: 'Adhésion au programme PHARE niveau 1', 'Participation à la journée Non Au Harcèlement du 18/11/2021', and 'Participation au concours Non Au Harcèlement'. The main area is titled 'Espace documentaire' and has two tabs: 'Contenus éducatifs' (selected) and 'Documents du programme'. Below the tabs, there is a 'Liste des mallettes' (List of toolkits) with four items, each represented by a poster image and a title: '10 heures d'apprentissage', 'Formations 2021', 'Mallette Parents', and 'Organiser le Saferinternet dans mon école ou dans mon...'. Each poster features the slogan 'FAISONS DES RÉSEAUX SOCIAUX UN ENDROIT QUI NOUS RASSEMBLE!' and the 'NON AU HARCELEMENT' logo.

15 écoles de la circonscription sont engagées dans le programme pHARe cette année scolaire. Je remercie les directeurs qui ont d'ores et déjà finalisé leur protocole et les invite à présenter ce dispositif/protocole au dernier CE. Le cas échéant, pensez à renseigner la plateforme (onglet accueil), si vous avez participé aux actions proposées : journée NAH ; concours NAH, programme des 10 heures d'apprentissage, safe internet day...

Pour mémoire : les RASED de Molsheim, Mutzig et Rothau, constituent les équipes ressources pHARe, de la circonscription.

2. REPARTITIONS PEDAGOGIQUES R22

Le plafonnement à 24 élèves en GS, CP et CE1 a été annoncé par le Président de la République à l'issue du grand débat national au printemps 2020. Cette mesure constitue une priorité départementale à respecter partout où il est possible.

Les cours multiples seront composés dans l'intérêt des élèves, en évitant des groupes de niveau inférieurs à 6 élèves. Dans la mesure du possible, on évitera de réunir dans une même classe, deux niveaux éloignés.

3. FICHE DE SYNTHÈSE DES ACQUIS FIN DE MATERNELLE

La fiche de synthèse des acquis de fin de l'école maternelle est le reflet de ce que chaque enfant sait faire à l'issue de la GS. Elle précise les points forts de l'enfant et le cas échéant, les besoins à prendre en compte pour l'aider au mieux dans la suite de son parcours scolaire. Ce document doit permettre de cerner rapidement, dès le début de l'année de CP, les capacités et les fragilités de chaque élève. **Cette fiche de synthèse est à transmettre à l'enseignant de CP dans le cadre d'un conseil inter-cycle, ainsi qu'aux parents de chaque enfant.**

Vous trouverez la version actualisée de ce document institutionnel obligatoire, en suivant le lien : <https://eduscol.education.fr/107/suivi-et-evaluation-des-apprentissages-des-eleves-l-ecole-maternelle>

4. PROJETS D'ÉCOLE / EVALUATIONS D'ÉTABLISSEMENT

Le nouveau projet d'école sera étroitement lié à l'évaluation d'école, dont le but est d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.

L'évaluation des écoles sera à l'ordre du jour de la réunion de Directeurs du 29 juin prochain. **Je vous conseille ne pas anticiper la rédaction du PE pour l'instant.**

Plus d'informations (document de référence) ici : <https://www.education.gouv.fr/conseil-d-evaluation-de-l-ecole-l-evaluation-des-etablissements-340814>

5. PLAN LAÏCITÉ

Le plan laïcité représente 9 heures de formation pour tous les personnels : 6 heures en présentiel + 3 heures à distance.

53 enseignants ont déjà bénéficié de cette action de formation obligatoire, le 30 mars dernier (en présentiel). **Tous les autres personnels de la circonscription seront formés :**

mercredi 23 novembre 2022 (6 heures).

Je remercie **tous les directeurs et enseignants**, d'enregistrer cette date et de veiller à être/rester disponibles pour cette journée de formation.

L'équipe de circonscription vous souhaite une fin d'année scolaire, sereine et radieuse,

L'Inspectrice de l'Éducation nationale



Véronique WEIBEL